

Séance du : 19/07 / 2010

Nombre de Membres		
Au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
<b>14</b>	<b>14</b>	<b>12</b>

L'an deux mil dix et le dix neuf juillet, vingt et une heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEBAT Serge, Maire.

**Date de Convocation**

13/07/2010

**Présents** : Mrs DEBAT Serge, ALEGRET Christian, DHUGUES J.L, LEGRAND Clément, PAILHAS Michel, DUCASSE Christophe, LAPORTE Christophe.

Mmes BERTHIER Aline, URRICARIET Cécile, GESTAIN Josiane,

**Date d'affichage**

13/07/2010

**Absents excusés** : Mme CARRERE Annie, LOISELLE Elodie,  
Mrs IRIGOYEN Bruno, FERRER Alain,

**Procuration** : Annie CARRERE pour Aline BERTHIER  
Alain FERRER pour Michel PAILHAS

**Secrétaire** : Mme GESTAIN Josiane.

**Objet de La Délibération : SDE : Eclairage public**

Après exposé de Mr le maire pour l'amélioration de l'éclairage public ainsi que celui du terrain de rugby, celui-ci propose un investissement de 15 000 € HT.

**Plan de financement** : 15 000 HT/17 940 € TTC

- 50 % de subvention du HT par le SDE : 75 000 €
- Fonds propres : 7 500 € HT
- TVA récupérée par le SDE : 2 940 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve par 9 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions, ces travaux soumis par le SDE et s'engage à garantir la somme de 7 500 € HT au SDE, qui sera prélevéesur les fonds propres de la commune.

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en préfecture  
Le :  
Et publication ou notification  
Du :

Ainsi fait et délibéré,  
Les jour, mois, et an ci-dessus.  
Certifié conforme, au registre des délibérations signé par les membres présents  
Le Maire,